



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

grande concertation nationale

Question au Gouvernement n° 1525

Texte de la question

GRANDE CONCERTATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Bertrand Sorre.

M. Bertrand Sorre. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Depuis plusieurs semaines, notre pays traverse une crise inédite. On le sait : le mouvement baptisé gilets jaunes est issu d'une colère légitime, qui couvait depuis plusieurs décennies.

Par-delà ses revendications sociales, il symbolise l'envie qu'éprouvent de nombreux Français de s'exprimer, d'être entendus et surtout d'être davantage encore partie prenante du débat public.

M. Sébastien Jumel. Vous êtes trop subtil !

M. Bertrand Sorre. Je me réjouis que le Gouvernement – comme le prouve sa décision de lancer une grande concertation nationale – ait compris ce besoin d'écoute et de participation. Il offrira un espace d'expression sans précédent à tous, pour tous et au plus près des territoires.

Même si cet exercice de démocratie participative est directement issu de la mobilisation des gilets jaunes, il n'en demeure pas moins – et surtout – un véritable débat national pour nos concitoyens.

La concertation qui sera lancée au tout début du mois de janvier 2019 s'articulera autour de quatre thèmes, qui concernent directement la vie des Français : la transition écologique et la réponse à trois questions essentielles à la vie de nos concitoyens – se loger, se déplacer et se chauffer – ; la fiscalité et les dépenses publiques ; le fonctionnement de notre démocratie et l'exercice de la citoyenneté ; l'organisation de l'État et des services publics.

La commission nationale du débat public, présidée par Mme Chantal Jouanno, a été sollicitée pour assurer la coordination opérationnelle du grand débat national. Je tiens à rappeler ce choix de notre gouvernement, visant à garantir l'indépendance, la neutralité et la transparence des débats qui seront menés partout sur le territoire français.

M. Sébastien Jumel. Trop subtil !

M. Bertrand Sorre. Monsieur le Premier ministre, si nous sommes particulièrement impatients d'engager et d'accompagner cette grande agora dans nos territoires, certaines questions demeurent en suspens. Aussi, pouvez-vous préciser la forme que prendront les débats et le rôle qu'y joueront les parlementaires ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Aurélien Pradié. Le pédagogue !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Monsieur Sorre, je vous remercie de votre question. À l'initiative du Président de la République, un grand débat sera engagé partout sur le territoire national.

M. Sébastien Jumel. Comptez sur nous !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État . Ce débat est important pour nos concitoyens, pour les élus et pour les corps intermédiaires – bref, pour tous les Français, qui y participeront – j'en suis certain – massivement. Ce débat est inédit sur la forme et sur le fond. Vous en avez rappelé les quatre thèmes, au sujet desquels nos concitoyens pourront s'exprimer abondamment.

Au demeurant, ce débat a d'ores et déjà commencé. Je tiens à saluer le travail d'ouverture des mairies, réalisé notamment par l'association des maires ruraux de France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Depuis plusieurs semaines, certains maires accueillent dans leurs mairies des centaines de nos concitoyens. Ils ont engagé le travail. Au début du mois de janvier, nous nous appuierons sur ce travail de pré-cadrage afin d'organiser un débat cadré.

M. Sébastien Jumel. Vous ne cadrez pas la colère !

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État . Le grand débat national ne consiste pas à rejouer l'élection présidentielle, ni à détricoter ce qui a été fait au cours des dix-huit derniers mois. Il vise bel et bien à identifier par consensus les problèmes communs à nos concitoyens...

M. Sébastien Jumel. Vous n'allez tout de même pas écrire les réponses avant le débat ! (*Rires sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'Étatet les solutions que les pouvoirs publics sont en mesure d'offrir au sujet des quatre thèmes retenus – la transition énergétique, la fiscalité, la participation démocratique et l'organisation de l'État ainsi que des services publics.

Dans ce débat, les parlementaires auront à l'évidence toute leur place. Nous comptons évidemment sur l'engagement des maires. Nous savons qu'ils répondront présent, car ils aiment le débat démocratique.

Nous savons également que nous aurons besoin des précieux conseils de la commission nationale du débat public, présidée par Chantal Jouanno, avec laquelle nous avons d'ores et déjà commencé à travailler.

Débattre de façon éclairée, loin des caricatures, c'est notre ADN politique ! Le Gouvernement y est prêt ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Sylvain Maillard. Excellent !

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1525

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 décembre 2018](#)